



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/043

OBJET : PARTENARIAT BORDEAUX TECHNOWEST

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage de la convocation au siège : 29 mars 2024

Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE

La séance est ouverte.

Le 4 avril de l'année deux mille vingt-quatre à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
TALABOT Martine (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	P	
CLAIR Jean-Georges (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ
PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
DUMESNIL Mickaël	P		GARCIA Stéphane	P	
LAGARDE Valérie	P		GILLET Jean-Paul	P	
DUCOSSON Anne-Cécile	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	E	Mme SAUNIER	PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAUI Alain	E	Mme MARTINEZ
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	E	Mme SABY
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	A	
FREY François	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		CLÉMENT Bruno	P	
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	P	
AULANIER Benoist	A		GIRAUDEAU Isabelle	A	
BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER (A)			

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/043

OBJET : PARTENARIAT BORDEAUX TECHNOWEST

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment l'article 3-3-1 « Actions de développement économique »,

Vu l'article L2311-7 du CGCT, précisant que l'attribution d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

Vu la délibération n°2023/047 du 23 mars 2023 approuvant la convention de partenariat entre la CCM et l'association BORDEAUX TECHNOWEST, pour la mise en œuvre d'une étude exploratoire dans le cadre de la démarche ZIRI et la demande de subvention inhérente sur l'année 2023,

Vu le projet de convention 2024 annexé à la présente délibération,

Considérant la demande de subvention de Bordeaux-Technowest du 5 mars 2024,

Considérant l'avis de la commission développement économique du 7 mars 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

La Technopole Bordeaux Montesquieu, dédiée aux sciences du vivant, aux sciences de l'ingénieur, aux écotechnologies et aux activités vitivinicoles, est la vitrine du développement économique de la Communauté de Communes de Montesquieu. Elle regroupe environ 100 entreprises et près de 1500 salariés.

Dans le cadre du contrat de collaboration CONECT signé avec Bordeaux Métropole sur le volet économique, le renouvellement d'un partenariat avec Bordeaux Technowest est sollicité.

Bordeaux Technowest est une association qui a notamment pour objet de contribuer à transformer la connaissance universitaire et industrielle en produits ou services performants, créateurs de valeur ajoutée, à travers de la création, du développement et de l'implantation des entreprises innovantes, favoriser la diffusion technologique et la création d'activités innovantes.

L'un des objectifs de l'association est de déployer la démarche « Zone d'Intégration des Réseaux Intelligents » (ZIRI) sur le territoire de la CCM.

C'est dans le cadre de la poursuite de cet objectif en particulier que l'association a formulé une demande de subvention à la Communauté de communes de Montesquieu d'un montant maximum de 20 000€ pour l'année 2024. Le projet de convention d'objectifs et de moyens est annexée à la présente délibération.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, M. Mériaux ne prend pas part au vote :

- Décide de l'attribution d'une subvention maximale de 20 000 euros au titre de l'année 2024 à l'Association BORDEAUX TECHNOWEST,
- Autorise le Président à signer la convention,
- Prévoit les crédits au budget afférent,
- Autorise Monsieur le Président pour mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 033-243301264-20240404-2024_043-DE

S²LOW



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
Canton de La Brède

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/043

OBJET : PARTENARIAT BORDEAUX TECHNOWEST

Fait à Martillac, le 4 avril 2024

Valérie LAGARDE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 033-243301264-20240404-2024_043-DE

